

« Développement Durable et Pôle de compétitivité – SYDETOM à Toulouges »

Atelier organisé par Jean Pierre Gensane avec la participation de Monsieur Czechowski Directeur de l'Agence d'Urbanisme et Monsieur Joffre responsable du Pôle Derby. Quelques Sujets qui seront abordés : présentation du diagnostic du SCOT, les énergies nouvelles, l'Eolien Photovoltaïque et l'urbanisme...

Scot Plaine de Roussillon – 16h

Introduction du sujet par S. Czechowski - directeur de l'Agence d'urbanisme

Planning du Scot : Phase PADD en cours jusqu'à fin juin, concertation autour du PADD dès la fin de l'été.

Un regret : il n'y a pas assez de contribution de la part des collectivités locales.

Elaboration du Scot : Maître d'ouvrage : le Syndicat mixte (Sydetom66), Assistant à maîtrise d'ouvrage : l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA)

Présentation du diagnostic par P. Fourcade – <http://www.scot-roussillon.com/> Diagnostic de territoire validé par le Comité syndical du 20 avril 2009 – <http://www.scot-roussillon.com/telecharger/telechargement.htm>

L'objectif : approbation du Scot mi 2011

Présentation du territoire : 80 communes et ¼ de la population (330.000 personnes) du département Pyrénées-Orientales. De nouvelles communes vont prochainement intégrées le territoire du Scot : Tautavel, ... Territoire très morcelé : 7 communautés de communes dont 3 entièrement intégrées –

<http://www.scot-roussillon.com/cartes/cartescot.png>

Focus sur l'environnement : Etat Initial de l'Environnement validé par le Comité syndical du 20 avril 2009 - <http://www.scot-roussillon.com/telecharger/telechargement.htm>. Création d'un observatoire de l'environnement : 7 thématiques ont été choisies -

Occupation du sol : L'agriculture (maraîchage, arboriculture et viticulture) est un des enjeux majeurs du territoire, l'objectif est de préserver l'essentiel du capital agricole. En effet, même si aujourd'hui la surface en friche augmente, il faut préserver le potentiel pour l'avenir. L'artificialisation des terres a été de 3,7% /an entre 1978 et 2007. Le différentiel avec la croissance de la population (croissance de 1,3% /an durant la même période) illustre ces modifications dans l'occupation du sol de la plaine du Roussillon. Il en résulte un développement de la tâche urbaine et mitage à partir de la ville centre.

Ressources naturelles : L'enjeu majeur est l'eau : 6 bassins versants – 1 SAGE approuvé (Salses Leucate) en effet, le climat méditerranéen avec ses fortes précipitations et les risques liés à l'écoulement des eaux mais aussi avec une ressource qui faut préserver en cas de sécheresses nécessite une gestion des eaux optimale.

Les risques naturels majeurs se situent dans les schémas des :

- PPRI-PSS, Atlas des zones inondables,
- PPRIF,
- Et l'érosion du littoral, apporte un enjeu supplémentaire sur l'Est du territoire.

Les différentes tempêtes (coup de vent d'est) alliées aux inondations provoquent des dégâts sur le littoral qui apparaît de plus en plus peuplé. Il s'agit là aussi d'intervenir pour gérer ce risque.

Intervention : Aujourd'hui on n'a pas accès au tracé de montée des eaux du littoral : qu'elle est la cohérence d'action et les possibilités d'aménagement des constructions en respectant une hauteur de plancher des lieux situé en zone à enjeu d'inondabilité ?

Dynamique de population et de logement : Une forte mobilité de la population. En effet, le solde de 5.000 habitants supplémentaires/an sur le territoire, résulte de la différence entre 10.000 personnes qui arrivent et 5.000 qui quittent le territoire.

Comme sur les autres départements, la taille des ménages diminue et est au dernier recensement de 2,2 personnes/ménage. Cette réduction résulte en partie du desserrement. Le niveau de revenu moyen est inférieur au revenu moyen national. L'urbanisation est très consommatrice d'espaces. Si dans les années 1970 la consommation s'établissait à 30log/ha, dernièrement elle atteint 12 logements /ha en moyenne. Cette densification explique le rythme d'artificialisation des terres qui est le double de la croissance démographique. Un rythme accentué par les différentes zones d'activités qui participent à la réorganisation du tissu économique.

L'objectif du SCOT est de revenir à une densité moyenne de 25 logements/ha. De nombreux élus ont pris conscience de cette nécessité. Les débats tournent autour de cette orientation avec en particulier une phase pédagogique pour en montrer les inconvénients et les avantages.

Le PLH intercommunal de l'Agglomération de Perpignan Méditerranée date d'octobre 2006. Sa révision est en cours.

La structure économique : 28% des emplois sont dans le secteur commercial, 12% dans la construction, 10% dans l'industrie et 6% dans le transport. La principale spécificité est le transport en liaison avec la situation frontalière.

Le transport est un secteur important vu la situation du territoire dans le réseau viaire Européen. L'axe de communication nord/sud a induit les activités logistiques. Le Pôle logistique de St Charles emploie plus de 5000 personnes. Au nord de l'agglomération la zone d'activités économiques de Rivesaltes « Espace Entreprises Méditerranée », se renforce avec la création du Parc d'Activité Régional.

Parmi les pôles attractifs, il faut noter le pôle nautique à Canet en Roussillon qui accueille à proximité du nouveau lycée plusieurs entreprises phares.

Accessibilité : Le PDU intercommunal de l'Agglomération de Perpignan Méditerranée date de septembre 2007

Débat :

Démarche énergétique, mais pas de volonté d'aller trop loin dans les objectifs.

Un observatoire est en cours, mais l'utilisation d'une méthodologie comme celle de l'Ademe est difficilement applicable dans le cadre d'un Scot

Quelles relations avec le Scot Littoral sud ?

Le Scot Littoral sud est période de redémarrage.

Un partenariat avec l'Agence d'urbanisme se fait surtout pour la méthodologie et des points techniques de réalisation du Scot, et également sur le secteur Littoral. Mais il n'y a pas d'objectifs interScot

Monsieur GENSANE demande qu'elle est l'attente de l'Agence par rapport aux professionnels de l'urbanisme, sachant qu'une des fonctions de l'agence d'urbanisme est d'animer le secteur professionnel. Une possibilité concrète apparaît dans le cadre de l'appel à projet « Fonds commun » du Conseil Général 66 et de la Generalitat de Catalunya. L'AURCA a été sollicité par la Fondation de l'Université de Girona (FPGUiF), pour travailler sur un « Forum d'échange d'expériences et de bonnes pratiques urbanistiques sur le territoire de l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier ». Les professionnels pourraient participer pour sélectionner des sites et opérations à retenir côté Nord

Un comité de sélection est en cours de constitution. L'APULR pourrait y participer.

Même si l'apport de contribution des élus est faible, l'agence constate qu'un groupe important (une quarantaine) d'élus participe pleinement aux travaux et au suivi de la démarche d'élaboration du SCOT. Un véritable groupe projet sur lequel s'appuient les travaux en cours est en train d'émerger.

De nombreux élus sont en demande de participation et d'informations. En particulier sur le développement durable. Un dispositif d'animation est en cours d'élaboration pour en particulier répondre au questionnement des éco quartiers.

Les enjeux à relever :

Besoin de prospective
Quel modèle pour la mobilité
Besoin d'anticipation

Echelles plus fines (objectif documents d'urbanisme.....)

L'Agence d'urbanisme est présente et impliquée dans la création du Scot. Dans l'après-Scot, quelle sera son rôle ? Pour Philippe JOUVIN, l'Après-Scot de Montpellier : il y a une demande de services, d'informations, ... des élus dans les secteurs des déplacements et des logements sociaux. Pour Nicolas LEBUNETEL: garde-t-elle son indépendance sur le fonctionnement et la continuité du Scot ?

- 1- La continuité se fait déjà par la constitution d'un observatoire pour la continuité et sortir des approches caricaturales. Un diagnostic se fait dans le temps, avec une culture de contacts et d'échanges.
- 2- La création d'un Comité Syndical permettra des débats de culture et des retours de terrains sur les besoins et les problèmes territoriaux.

Sur quel projet y aura-t-il fédération avec l'ensemble des communes et communautés de communes ?

Le temps de réflexion, de débats et de retours est nécessaire mais il peut aussi jouer contre le projet. Le changement d'habitude est souvent trop long, par exemple dans les déplacements ; il faut définir des objectifs communs

André Joffre – Tecsol – 18h

Présentation de l'entreprise Tecsol – TECSOL est un des rares bureaux d'études en énergie solaire totalement indépendant des opérateurs énergétiques et des industriels. Riche de quarante collaborateurs fortement qualifiés et bien répartis dans ses multiples agences, Tecsol est en capacité d'intervenir sur tout le territoire national ainsi que dans les DOM-TOM. De l'étude de faisabilité à la maîtrise d'œuvre, et au télécontrôle des installations, Tecsol intervient aussi bien dans les domaines du solaire thermique (eau chaude sanitaire, climatisation) que photovoltaïque (installations intégrées au bâti, centrales au sol). Enfin Tecsol intervient également pour le compte d'investisseurs afin d'évaluer, en toute indépendance des projets solaires.

Thèmes abordés : bâtiment producteurs d'énergie en climat méditerranéen, gestion des réseaux et stockages, production d'énergie hors bâtiments.

Dans le marché des EnR aujourd'hui : l'énergie éolienne est rentable, le photovoltaïque ne l'est pas encore.

Dans 10ans l'électricité coûtera le double. L'électricité en France est 4x fois moins chère que dans le reste de l'Europe ; ce qui est dû au réseau national d'électricité nucléaire. L'Etat fait payer les abonnés et non pas des clients.

Historique la recherche et de la production énergétique dans les Pyrénées-Orientales :

Chez les Romains : Utilisation de la géothermie : encore aujourd'hui à St Thomas, à Dorres en Cerdagne.

Il y a 100 ans : l'énergie hydraulique utilisée pour le train jaune. Le train à vapeur était trop lourd. Le surplus de production des petits barrages est revendu aux Hollandais sous forme de certificats.

Bois-énergies est une filière d'exploitation du bois local pour production d'électricité des petites unités dans un but d'autonomie énergétique des scieries, ...

L'éolien du département produit 20MW seulement aujourd'hui. Un projet important d'environ 100MW devra être réalisé.

Les Pyrénées-Orientales ont un lien historique fort avec le solaire.

Été 1900 : Padre Himalaya (parce qu'un bel homme grand !) – António Gomes de son vrai nom – curé, mais surtout scientifique et enseignant, travaille avec Augustin Bouchot sur l'énergie solaire. 1^{ère} expérience d'un « four solaire » à Sorède cet été là, qui fut un été particulièrement chaud. Les locaux s'en prennent au Padre, responsable de cette chaleur et porteur de malheur pour leurs cultures. Beau parleur, le Padre leur explique ses recherches et ses résultats et finit par boire un coup avec eux !!

1949 : four solaire du Mont-Louis par Félix Trombe.

1972 : four solaire d'Odeillo (four militaire à côté pour des expériences, mais non accessible)

1982-1986 : centrale solaire Thémis : 1^{ère} centrale thermodynamique qui est aujourd'hui un centre de recherche.

Au 19^{ème} siècle ; découverte de l'utilisation du silicium pour la production d'énergie dans la recherche astronomique.



Avantage de cette énergie :

Le silicium = silice = sable : on en trouve partout

Semi-conducteur avec perte de 0,5% /an
Se stabilise dans le temps
Montage de photopile : en courant continu

Ordre de grandeur :

- 1 MW solaire = 2 à 3 ha pour environ 300 foyers en consommation d'énergie
- investissement aujourd'hui : 2,5 M €
- rapporte 40.000 €/an

Investissement qui devient intéressant fiscalement aujourd'hui, mais demain la France devra s'aligner sur le reste de l'Europe. De plus un système automatique gère toute la production dans le réseau actuel.

Mais demain l'augmentation de la production va générer des problèmes de gestion des réseaux. Les petites productions autonomes ne généreront pas assez d'énergie dans le réseau pour poser des problèmes de capacité. Mais les plus gros systèmes de production devront être orientés vers des postes sources.

Les centrales solaires thermiques : une tête de série en cours pour les pays du Maghreb – 12 MW sans stockage, avec suivi du soleil (augmente la production de 30%)

Les centrales solaires photovoltaïques : Pampelune ; panneau de 150 m² de surface

<http://www.spainbusiness.ma/icex/cma/contentTypes/common/records/viewDocument/0...00.bin?doc=4109334>

Possibilité de stockage de l'électricité dans les chaudières, par sel fondu.

Des centrales géostationnaires étudiées par les Japonais, sont prévues pour 2040 – des rayons seront envoyés sur terre pour l'approvisionnement en électricité.

Ces différents outils liés à l'étude de l'énergie solaire se sont développés en liaison avec l'université de Perpignan.

C'est dans ce contexte qu'est né le pôle de compétitivité DERBI ;

Le Pôle de compétitivité DERBI (pour Développement des Énergies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie) a été créé en septembre 2005 en région Languedoc Roussillon et fait partie des 39 Pôles de compétitivité ayant atteint les objectifs assignés par l'Etat lors de l'évaluation engagée par la DIACT en fin d'année 2007.

Sa vocation est d'accélérer le développement des technologies innovantes dans le secteur des énergies renouvelables. Fort à ce jour de 141 membres, DERBI regroupe l'ensemble des acteurs clefs de la filière des énergies renouvelables en Languedoc-Roussillon.

Depuis sa création, le Pôle a labellisé 75 projets sur des thématiques porteuses d'avenir telles que la production d'électricité photovoltaïque, le rafraîchissement solaire, les centrales solaires à concentration, l'éolien, la valorisation énergétique de la biomasse, la formation spécialisée et les bâtiments démonstrateurs à « énergie positive ».

Le Pôle de compétitivité DERBI a pour ambition de confirmer son rôle clef dans le développement de l'industrie des énergies renouvelables, sur un plan régional, national et international... et de contribuer ainsi à l'atteinte de l'objectif de 20% d'énergies renouvelables dans la production européenne à l'horizon 2020 et à la diminution par 4 des émissions de gaz à effet de serres d'ici 2050 (Accords de Kyoto).

Le Pôle de compétitivité DERBI réunit en région Languedoc-Roussillon, les entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités territoriales impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables.

Il a pour mission de développer, au niveau régional, national et international, l'innovation, la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement et la création d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie.

"Un Pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs à caractère innovant. Ce partenariat devra rechercher la masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale"

Les axes stratégiques

Le Bâtiment producteur d'énergie, s'appuyant sur une conception globale intelligente, l'optimisation des performances de l'enveloppe et l'intégration des énergies renouvelables particulièrement en conditions climatiques méditerranéennes.

Les réseaux d'énergie (électricité, chaleur, froid) interconnectant l'habitat, les pôles d'activité et les sites de production d'électricité, leur gestion et le stockage d'énergie,

La production d'énergie hors bâtiments (électricité, hydrogène, biocarburants...), par énergie solaire, éolienne et biomasse, que ce soit pour l'alimentation de sites isolés ou pour les systèmes connectés au réseau.

La région Languedoc-Roussillon propose un environnement favorable au développement d'une filière économique des énergies renouvelables. Le développement de l'activité du pôle de compétitivité DERBI s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

Avec un budget de 16,4 millions d'euros en 2008 pour 2.5 millions d'habitants, la Région affiche quatre priorités :

- encourager les comportements citoyens et responsables,
- rechercher la performance énergétique,
- conforter le marché régional des énergies renouvelables,
- accompagner les politiques énergétiques des territoires.

L'enjeu majeur est de transformer l'urgence des enjeux climatiques en atout économique à l'aide de trois leviers:

Répondre aux besoins des consommateurs en enrichissant les catalogues des entreprises de nouveaux produits et technologies dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Développer de nouveaux procédés applicables in situ, et exportables vers des pays développés ou émergents,

Former les entreprises à la mise en œuvre et à l'utilisation de ces nouvelles technologies

Les objectifs

Accroître l'expertise et la taille critique des compétences sectorielles sur le territoire régional.

Contribuer à l'émergence et la structuration de la filière des énergies renouvelables en région.

Permettre aux entreprises, et notamment aux PME, d'accéder à la compétence scientifique et technologique régionale.

Corrélativement, le développement de l'emploi régional associé au secteur émergent des énergies renouvelables est l'objectif majeur du Pôle de compétitivité DERBI.

Liste des acteurs locaux partenaires :

Pôle de compétitivité DERBI
EnR66 – club des professionnels des PO
Imeder – Institut Méditerranéen des EnR